

La chambre et son cabinet de toilette

Lors des mobilisations des résidents, le personnel est exposé à des manutentions et contraintes posturales importantes du fait :

- *d'une conception inadaptée des chambres et de leur cabinet de toilette,*
- *d'une faible utilisation des aides techniques pour la mobilisation des personnes.*

Objectifs :

- **Configurer les espaces adaptés de manière à limiter les contraintes posturales et faciliter l'évolution du personnel lors de :**
 - la réalisation des soins et des actes d'hygiène,
 - la réfection des lits et le nettoyage des locaux,
 - la mobilisation des résidents en perte d'autonomie.
- **Intégrer des aides techniques fixes afin de :**
 - Réduire les risques de lombalgies et TMS des personnels lors des transferts et mobilisation des résidents dépendants.
 - Accroître l'utilisation des aides techniques par les soignants.
 - Réduire l'encombrement des allées et des chambres.

EXEMPLES DE REALISATIONS (cf liens site internet leffet prévention)

<https://leffetprevention.carsat-aquitaine.fr/reconstruction-dun-ehpad-dans-le-medoc.html>

<https://leffetprevention.carsat-aquitaine.fr/reconstruction-dun-ehpad-a-bordeaux-cauderan.html>

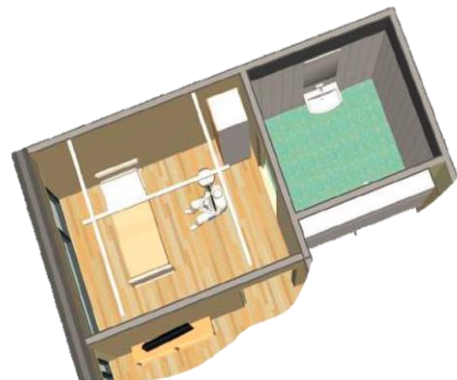
<https://leffetprevention.carsat-aquitaine.fr/reconstruction-dun-ehpad-a-saint-palais.html>

<https://leffetprevention.carsat-aquitaine.fr/reconstruction-de-lehpad-residence-du-clos-lafitte.html>

Comment faire ? :



A. Mobilisation des personnes (lève-personne sur rail-plafonnier)



- *Équiper l'ensemble des chambres de rails plafonniers (choix du type de rail H, L ou droit à définir en fonction de la configuration de la chambre et de l'analyse de l'activité).*
- *Acquérir un nombre de moteurs fixes "débrochables" correspondant au nombre de résidents dépendants nécessitant une aide à la mobilisation (évaluation issue du projet d'établissement, du pourcentage récurrent de résidents dépendant contre autonome...).*
- *Prévoir un volant de moteurs "nomades" avec dessertes de transport pour les situations ponctuelles ou provisoires*



Type de rails : Parmi toutes les solutions existantes de lève-personnes sur rail plafonnier, **la configuration de rail en "H" permet une couverture complète de la chambre** et facilite donc la mobilisation du résident dans plusieurs configurations y compris pour le relever en cas de chute dans la zone d'entrée. **C'est cette configuration que le service prévention préconise en conception ou dès que cette solution est structurellement possible en rénovation.**

LA PROBLEMATIQUE DU NOMBRE DE RAILS

Lorsque les chambres d'un établissement ne sont pas toutes équipées de rail plafonnier, des situations en "mode dégradé", nécessitant une aide à la mobilisation par le personnel, peuvent se présenter lors de l'évolution du niveau de dépendance du résident.



Pour éviter les changements de chambre pour ces résidents, la bonne pratique consiste à la mise de rails plafonniers dans toutes les chambres. Selon le projet de soins, une exception peut être faite pour les unités spécialisées accueillant des personnes déambulantes.

LE CHOIX DU TYPE ET NOMBRE DE MOTEURS

En fonction de l'évaluation du nombre de résidents nécessitant une aide à la mobilisation (voir démarche et commentaires de la recommandation ["R471 Prévention des TMS dans les activités d'aide et de soins en établissement"](#) et la brochure INRS ED 6099 "[Conception et rénovation des EHAPD](#)", pages 25 à 28),

il conviendra de mettre en place le nombre équivalent de moteurs fixes "débroschables" (préférables à des moteurs mobiles "nomades") qui n'impliquent pas de contraintes physiques et de temps pour le personnel.



Ce type de moteur se recharge électriquement directement sur le rail ou en bout de celui-ci et reste à demeure dans la chambre lorsque le résident est très dépendant physiquement. Il peut ensuite être débrosché pour être stocké ou installé dans une autre chambre si l'évolution du niveau de dépendance du résident le nécessite.

Brochure [INRS ED 6242](#) – EHPAD : préserver la santé des personnels tout en optimisant la qualité des soins

- [Recommandation nationale R471](#) : Prévention des *TMS* dans les activités d'aide et de soins en établissement,



1-Lève-personne sur rail plafonnier en H avec moteur "fixe" débrochable



[\(cliquer ici pour en savoir +\)](#)



2 - Lève-personne sur rail plafonnier en L avec moteur "fixe" débrochable

Avec un rail en L, la zone de transfert est plus réduite qu'avec un rail en H [\(en savoir +\)](#)



3 Lève-personne sur rail plafonnier droit avec moteur "fixe" permanent



En chambre, le rail droit restreint la zone disponible de transfert et de mobilisation et impose une configuration du mobilier.

[\(en savoir +\)](#)



4 - Lève-personne sur rail plafonnier droit avec moteur "nomade"



- Eviter la manipulation régulière de moteur nomade (mobile) sur chariot nécessitant une mise en place et retrait à chaque transfert et pour chaque résident.
- Utiliser ces moteurs mobiles (sur chariots) pour répondre aux situations ponctuelles.

[\(en savoir +\)](#)

B. La chambre

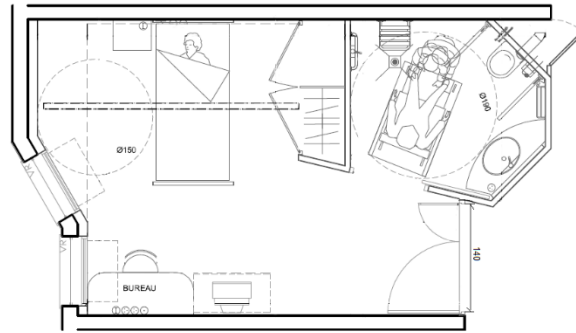
- *Prévoir l'accessibilité et la circulation (passage libre minimum de 90 cm) de toutes les aides techniques et matériels roulants (lève-personne, fauteuil roulant, ...) sans déplacer le mobilier.*
- *Déterminer une zone pour réaliser aisément les transferts (ex : lit / fauteuils, lit / chariot douche, ...) avec et sans aides techniques. Elle doit être dessinée sur les plans de la chambre.*
- *Aménager des rangements :*
- *A l'entrée de la chambre pour les changes et linges propres plats (limite la circulation des personnels et préserve l'intimité et le calme pour le résident)*
- *Spécifiques pour les aides techniques affectées au résident (drap de glissement, rehaussement, harnais...)*
- *Prévoir une porte d'accès à la chambre avec un passage libre de 130 cm **minimum**, permettant le passage d'un lit sans démontage (porte 1 battant de préférence)*
- *Équiper la porte d'un dispositif de maintien automatique en position ouverte.*



Cas particulier de l'obésité

Prévoir des chambres conçues et équipées spécialement pour accueillir les personnes obèses dans l'établissement. La chambre sera équipée notamment :

- un lève-personne sur rail plafonnier capable de soulever des poids élevés.
- un lit électrique avec les fonctions relevé de buste, de jambes et position fauteuil
- une salle de bain et d'une chambre plus spacieuse
- une salle de bain adaptée (WC posé au sol avec un espace de part et d'autre de 90 cm minimum)



1 - Espace de circulation dans la chambre

(en savoir +)

2 - Rangements à l'entrée de la chambre

(en savoir +)



3 - Porte d'accès à la chambre de 120 cm

(en savoir +)



C. La salle de bain et cabinet de toilette

- *Installer de préférence une porte coulissante en applique (suspendu + guide au sol) pour un gain de place dans le volume intérieur, avec une ouverture porte utile minimum de 0,90 m.*
- *Concevoir une zone de 1,90 m de diamètre minimum pour permettre l'évolution d'un fauteuil roulant et son personnel accompagnant.*
- *Prévoir l'espace nécessaire pour l'utilisation des chaises d'hygiène et de douche et l'évolution de 2 personnes. Dans le cas d'utilisation du chariot-douche, prévoir au moins une longueur de 2,0 m.*
- *Concevoir un accès sans seuil, ni dénivelé, débouchant dans la chambre au plus près de la zone des transferts.*



Le WC :

- *Implanter la cuvette WC afin de permettre :*
 - *son accès et utilisation par les personnes handicapés ou dépendantes physique (hauteur, barres d'appuis, emplacement fauteuil,...)*
 - *l'utilisation des aides techniques (verticalisateur,...)*
 - *le positionnement de part et d'autre de la cuvette (90cm) du personnel en cas d'assistance ou d'un fauteuil roulant*
- *Prévoir des barres de maintien escamotables avec béquille de renfort de part et d'autre de la cuvette.*
 - *Mettre en place de préférence des cuvettes de WC :*
 - *d'une longueur de 700 mm (utilisation chaise d'hygiène)*
 - *Suspendues afin de faciliter le nettoyage*
 - *Équipées à proximité immédiate d'une douchette de rinçage*
- *Prévoir un accès facile au mécanisme de chasse d'eau pour l'entretien*

Le lavabo :

- *Privilégier la mise en place de dispositifs plan-vasques intégrés suspendus pour en faciliter l'entretien et le nettoyage.*

La douche :

- *Concevoir la douche sans bac et avec une pente < 2%.*
- *Prévoir un flexible d'une longueur minimum de 2,5 m (en cas d'utilisation du chariot douche dans la salle de bain).*
- *Équiper la douche de barres de maintien horizontales et verticales.*

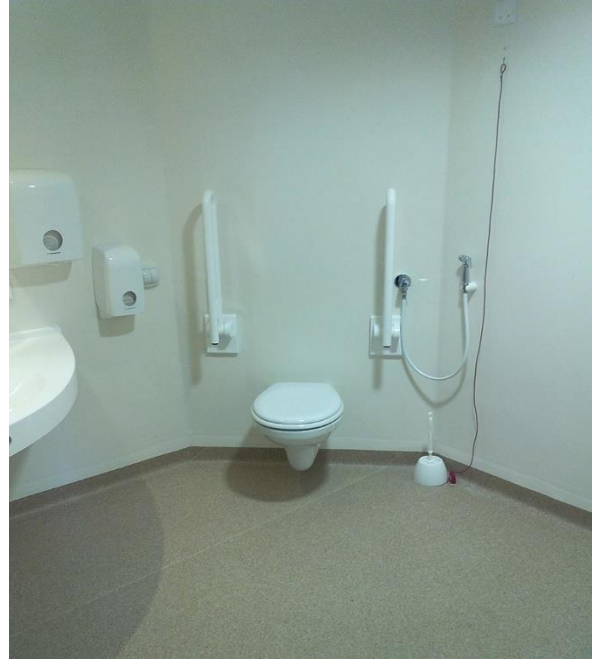
Appel malade :

- *Prévoir un système d'appel malade accessible depuis toute zone de la salle de bains : WC, douche lavabo.*



8- Douche équipée de barres de maintien horizontales et verticales.

[\(en savoir +\)](#)



4 - WC suspendu avec barres de maintien escamotables

[\(en savoir +\)](#)



5 - Porte coulissante d'accès au cabinet de toilette

[\(en savoir +\)](#)



6 - Porte coulissante d'accès au cabinet de toilette

[\(en savoir +\)](#)